

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU  
SYNDICAL DU 2 NOVEMBRE 2023**

**DEL-2023-285**

L'An deux mille vingt-trois, le deux novembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 26/10/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA, STEYER.

**Avait donné pouvoir :**

M. BAUD-GRASSET.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, TARAGON, WENDLING.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, GILLET, GUILLOTTE, OBERLI, PEUGNIEZ, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

M. PAILLOLE - Syan'EnR

Mmes FERBUS, JAILLET, PERRILLAT, VEUILLOT,

MM. ANCHISI, CHALLEAT, DUPERTHUY, JEZEQUEL, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 29**

**Présents : 15**

**Représentés par mandat : 1**

---

**Objet : COMMUNE DE FILLIERE (THORENS-GLIERES) - CHEZ MILLIARD - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 22212 AVEC L'ENTREPRISE YDEMS**

**Exposé du Président,**

Par marché n° ME 22212 en date du 13 octobre 2022, le SYANE a confié à l'entreprise YDEMS, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, dans le cadre de l'enfouissement du réseau d'électricité sur le secteur de Chez Milliard, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparaît que dans le cadre du chantier d'enfouissement, des travaux d'enfouissement de branchement sur partie privative ont nécessité des modifications d'implantation des ouvrages.

Le montant initial du marché s'élève à 58.894,10 € HT.

Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 1.254,60 € HT, soit une incidence de 2,13 % sur le montant du marché initial.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES A NUMERIQUE